

## Appel à communication

**Titre : L'infanticide de l'Antiquité au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Europe, Amériques coloniales et postcoloniales)**

Langues acceptées : français et anglais (une bonne compréhension du français est indispensable pour suivre le colloque et participer aux discussions).

Champ chronologique : de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle

Date : mercredi 27 et jeudi 28 Mai 2020

Lieu : Université d'Artois, Arras, 9 rue du Temple

Appel à communication : Date limite pour les propositions le 20 octobre 2019. Propositions en français ou anglais de 500 mots maximum, avec brève présentation biographique en format word aux adresses suivantes : Elena Taddia et Pascal Hepner : [elenataddia@hotmail.fr](mailto:elenataddia@hotmail.fr) ; [pascal.hepner@univ-artois.fr](mailto:pascal.hepner@univ-artois.fr)

Publication : Les actes du colloque feront l'objet d'une publication.

Contenu scientifique :

L'infanticide est le meurtre du nouveau-né ou du nourrisson perpétré dans la plupart des cas, mais pas seulement, par la mère. Il s'agira de faire le point sur un sujet peu étudié, dans une perspective historique (*et non pas clinique ou pathologique*) Les axes à envisager, sans pour autant être exhaustifs, sont :

- ➔ Sources, archives et champs d'investigation : anthropologie, archéologie, criminologie, démographie, épigraphie, histoire, histoire de l'art, histoire du crime, histoire du droit, histoire de la médecine, iconographie, sémiotique, littérature, philosophie, sources juridiques, sources littéraires, la nouvelle frontière de la biologie dans les sciences humaines.
- ➔ Les mythes, la littérature, le massacre des Innocents, le fantasme et l'infanticide.
- ➔ L'ambiguïté des gestes : l'abandon ou l'exposition comme forme d'infanticide ? Le registre de la mort de l'enfant est le point envisagé. Par conséquent l'abandon qui n'est pas suivi du décès est exclu du champ de réflexion.
- ➔ La notion : le mot infanticide/*infanticidium* varie depuis son apparition chez Tertullien dans l'*Apologétique* (v.197), et réapparaît sous diverses appellations au fil du temps et dans des langues différentes – homicide, avortement, parricide, étouffement etc.
- ➔ Verbaliser l'infanticide : prêcheurs, juristes, philosophes, pédagogues, accusés, accusateurs, témoins, dénonciateurs.
- ➔ Sociologie des acteurs de ce crime : mère, père, famille, couple, femmes, servantes, vagabondes, prostituées, ouvrières, ecclésiastiques, religieuses, hommes, acteurs de la justice, médecins et chirurgiens, sages-femmes, nourrices, sorciers et sorcières...
- ➔ Circonstances : On tue à la sortie de la matrice (étranglé, poignardé, jeté dans les cloaques ou latrines, enterré ou noyé, suffoqué...), *sex ratio* éventuel d'une élimination théorisée qui se met en place et qui, selon le cas, est appliquée.
- ➔ Chronologie : De l'Antiquité à la rupture positiviste de la modernité (milieu du XIX<sup>e</sup> siècle)

- ➔ Le champ spatial considéré est celui de l'Europe et des Amériques coloniales et postcoloniales y compris le regard porté par ces civilisations vers « l'autre », sans pour autant que ce champ soit limitatif (missionnaires, voyageurs, etc.)
- ➔ Accuser l'autre d'infanticide : antisémitisme, guerres de religion, puritanisme, affaire des Poisons, chasse aux sorcières...
- ➔ Rôle de la religion (paganisme, catholicisme et protestantisme) ...
- ➔ Les lieux, dans toute leur variété, où sont retrouvés les corps.
- ➔ La législation dans les différents pays, les mesures de prévention. La loi et son application. Les changements dans le temps. L'héritage romain (codes Théodosien, Justinien), conciles et synodes des Pères de l'Eglise, pénitentiels, décrétales... Les traités des juristes, l'Encyclopédie, Beccaria, Pestalozzi...
- ➔ Prévenir et contrôler l'infanticide : la présomption d'innocence (déclarations de grossesses)...
- ➔ La question de la preuve : le *corpus delicti*, l'enquête, l'expertise médico-légale et par conséquent le rôle de la médecine légale, les sentences.
- ➔ Punir et condamner : norme et pratique (peine de mort, clémence du juge, enfermement).

#### Organisateurs

Pascal Hepner (Université d'Artois - France), Elena Taddia (Université de la Vallée d'Aoste - Italie) et Martine Valdher (Université d'Artois – France)

#### Comité scientifique

Anne Gagey (Université d'Artois - CREHS, Arras France)

Gregory Hanlon (Université Dalhousie, Halifax Canada)

Pascal Hepner (Université d'Artois - CREHS, Arras France)

Tanguy Le Marc'hadour (Université d'Artois - Centre Ethique et procédure, Douai France, Centre d'Histoire judiciaire UMR 8025 CNRS-Lille 2)

Elena Taddia (Université de la Vallée d'Aoste Italie)